

## Meta

### Avant-propos

Monique C. Cormier et Jacques Lethuillier

---

La terminologie dans le monde : orientations et recherches

Volume 36, numéro 1, mars 1991

URI : [id.erudit.org/iderudit/002396ar](http://id.erudit.org/iderudit/002396ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN 0026-0452 (imprimé)  
1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Cormier, M. & Lethuillier, J. (1991). Avant-propos. *Meta*, 36(1), 5-7.

---

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1991

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

## AVANT-PROPOS

En n'imposant pas de thèmes précis aux auteurs que nous invitons à collaborer à ce numéro spécial sur la terminologie, nous prenions le risque de la redondance ou de la concentration dans des champs restreints. La crainte d'un tel risque ne s'est pas révélée fondée. L'absence totale de dirigisme aura conduit finalement à un bel équilibre.

Bel équilibre où la réflexion sur les fondements théoriques de la terminologie et sur ses rapports avec le texte prennent autant de place que l'étude des questions intéressant l'informatisation de l'activité terminologique ou la place et l'avenir de cette dernière au sein de la société et de l'entreprise. Bel équilibre reflétant les nouvelles tendances que l'on peut observer en terminologie, qui nous a fourni un ordre naturel de présentation.

Ainsi, un premier groupe d'articles est centré sur les aspects théoriques de la terminologie. Yves Gambier y fait un plaidoyer en faveur de la création d'une socioterminologie, qu'il présente comme le moyen pour la terminologie de surmonter les crises — de croissance, d'identité et d'autorité, et de méthodes — qu'elle traverse actuellement. Christine Portelance s'intéresse aux fondements de la terminologie, dans une perspective historique. C'est à une réflexion sur la mouvance des terminologies que nous invite Sylvia Pavel, qui analyse la façon dont les sens attachés aux termes évoluent avec nos connaissances. Dans leur étude sur la pratique dictionnaire générale, Jean-Claude Boulanger et Marie-Claude L'Homme examinent les rapports qui existent entre le dictionnaire de langue et les terminologies et mesurent l'importance des mouvements depuis les technoclectes vers la langue générale. Wayne D. Cole critique l'orientation dans laquelle se développe la théorie de la terminologie. Pour lui, les théoriciens sont trop polarisés par les terminologies scientifiques et techniques dont ils voudraient voir les régularités s'appliquer à d'autres domaines comme ceux des sciences humaines. Enfin, M. Teresa Cabre invite le lecteur à une réflexion sur la finalité de la terminologie. Elle s'interroge sur la question de savoir si les activités terminologiques ne relèvent pas davantage de la compétence du spécialiste que de celle du linguiste.

Le deuxième groupe d'articles traduit un nouvel intérêt observable en terminologie, celui pour les rapports entre texte et terminologie. Dans cette perspective, Rostislav Kocourek fait le point sur l'évolution de notre façon de concevoir la terminologie, dont l'approche s'est élargie au cours des dernières années, par intégration de la dimension textuelle, qui conduit à une perception plus équilibrée. Philippe Thoiron et Henri Béjoint examinent la question du repérage des termes dans les textes. Ils analysent la possibilité d'utiliser les reformulations qui sont perçues comme des symptômes de la présence de termes. Les reformulations elles-mêmes seraient repérées grâce à la présence de marqueurs les annonçant. Ulrich Heid et Gerhard Freibott font état d'un projet qui les a conduits à construire une base de données originale, particulièrement adaptée au traitement des collocations. Une partie de leur article se rapporte aux fondements théoriques du projet. Enfin, après avoir recensé les différents types de contextes possibles, Bruno de Bessé nous entretient de la place que devrait occuper le contexte dans les ouvrages terminographiques, idéalement.

Un troisième groupe d'articles réunit des points de vue tous azimuts sur un thème devenu envahissant, qui ne laisse désormais plus personne indifférent : l'informatisation. Nous faisant rêver d'un avenir où les tâches les plus fastidieuses de la fonction de terminologue ne seront que des souvenirs, Pierre Auger, Patrick Drouin et Marie-Claude L'Homme décrivent un projet d'automatisation quasi intégrale du travail terminologique, depuis la saisie des documents jusqu'à la diffusion des dossiers. Le projet décrit par Alan Melby est moins ambitieux mais aussi intéressant. Il concerne l'élaboration d'un format standard qui facilite les échanges de données entre banques terminologiques et évite de

multiplier les programmes de conversion. Ce n'est pas un projet, mais une réalisation que décrivent John Carey, Sylvie Dupont et Christine Leonhardt, du Secrétariat d'État du Canada. Il s'agit d'un produit utilisant comme support un disque optique numérique, dont la capacité permet de stocker toutes les fiches de la banque TERMIUM que l'on peut donc désormais avoir chez soi. Après un rappel sur l'organisation des bases de données — terminologiques, bibliographiques et textuelles — Jean-Claude Corbeil tente de préciser la forme qu'auront les bases de données du futur, qui seront dotées d'une interface utilisateur intelligente, bâtie autour d'un système expert. Jean-Marie Maes décrit le projet de dictionnaire intelligent du PIHO (Provincial Instituut voor Hoger Onderwijs). C'est d'outils un peu particuliers que traite Caroline de Schaetzen, puisqu'il s'agit des logiciels de PAO. Elle présente toutes les possibilités offertes par ces logiciels désormais très courants pour parfaire la présentation des vocabulaires ou des dictionnaires papier et optimiser leur lisibilité. À l'aide d'une étude contrastive des entrées des dictionnaires classiques et des entrées des lexiques informatisés à l'usage des traducteurs, Ingo Hohnhold et Thomas Schneider démontrent la nécessité d'une analyse linguistique détaillée dans les systèmes de traduction automatique. Dolores Raventos De Castro retrace les principales étapes qui ont jalonné la mise sur pied d'une banque de données terminologiques à l'université Simon Bolivar de Caracas. Elle évoque notamment les contraintes particulières relatives au contexte d'utilisation, qui ont présidé à la définition de cet outil. Enfin, N. Maurice et ses collègues de l'INaLF comparent trois logiciels du type gestionnaire de bases de données utilisables pour le traitement des données terminologiques : FOXBASE+, MC4 ET TEXTO.

La pratique est bien représentée par un quatrième groupe d'articles, dans ses aspects les plus variés: ponctuelle, thématique et produits terminologiques, normalisation, toponymie, etc. Terminologie, service compris: c'est le titre de l'article de Noëlle Guilloton qui nous fait découvrir les multiples facettes de la recherche terminologique ponctuelle à l'Office de la langue française.

Jean-Yves Dugas présente le travail, dans ce qu'il a d'original, d'un terminologue dont la fonction s'inscrit dans le cadre du mandat de la Commission de toponymie du Québec. Louis-Jean Rousseau décrit le fonctionnement de la normalisation à l'Office de la langue française, après avoir précisé la place de cette activité dans l'ensemble des activités terminologiques et les différentes formes qu'elle peut prendre. Il montre par ailleurs qu'elle s'apparente à un ensemble d'activités plus vaste relevant de l'aménagement linguistique. Sur un exemple de la terminologie aérospatiale, Loïc Depecker explique le fonctionnement d'une commission de terminologie française et illustre la difficulté des problèmes à résoudre quand il s'agit de proposer des équivalents à des néologismes hautement spécialisés.

Nada Kerpan s'interroge sur l'avenir de la terminologie dans l'entreprise, après un bref historique où elle rappelle les principales étapes qui ont amené la terminologie à s'imposer comme discipline autonome. Chiffres et faits à l'appui, Richard Kromp démontre que la terminologie se porte très bien au Québec et au Canada. Pour lui, un bel avenir semble être réservé au traducteur et à son compagnon de route, le terminologue. Francine Doray et Rollande Gaudet abordent des questions très pratiques: elles décrivent le processus d'élaboration des vocabulaires à Hydro-Québec, depuis la définition d'un projet et la constitution d'un comité jusqu'au lancement du produit final.

Des points de vue exotiques forment la substance des articles de notre cinquième groupe, qui fait une place à des travaux de recherche linguistique ou des études pas tant centrées sur la terminologie que sur une activité ou un objet entretenant des rapports étroits et privilégiés avec cette dernière. Monique C. Cormier et Louis-Paul Rioux font état des résultats d'une recherche sur la formation des termes dans le domaine des systèmes experts. À partir d'un corpus de 625 termes, ils identifient les matrices terminogéniques les plus productives. À propos de terminologie informatique, Gilles

Bélangier observe une représentation plus faible des unités complexes dans les dictionnaires que dans les textes à partir desquels, en principe, s'est faite leur élaboration, et s'en étonne. Ce constat l'amène à souhaiter que les pratiques terminologiques se renouvellent et prennent une forme plus dynamique.

Jean-Claude Gémar esquisse une description de la langue juridique, en même temps qu'il tente de dégager les principales caractéristiques l'opposant à la langue générale. L'étude de Vassilis Koutsivitis se situe à la frontière de la terminologie et de la traduction. Elle porte sur les problèmes terminologiques très particuliers que pose la traduction en grec des textes législatifs de la CEE.

MONIQUE C. CORMIER  
JACQUES LETHUILLIER